

SECTION B — TECHNIQUES INDUSTRIELLES; TRANSPORTS**B99 MATIÈRE NON PRÉVUE AILLEURS DANS LA PRÉSENTE SECTION****B99Z MATIÈRE NON PRÉVUE AILLEURS DANS LA PRÉSENTE SECTION [2006.01]****Note(s) [2006.01]**

La présente sous-classe couvre la matière:

- a. qui n'est pas prévue mais qui se rattache le plus étroitement à la matière couverte par les sous-classes de la présente section, et
- b. qui n'est expressément couverte par aucune sous-classe d'une autre section.

99/00 Matière non prévue ailleurs dans la présente section [2006.01]